

LES DROITS DE SUCCESSION EN QUESTION

Par la DPR, Déclaration de Politique Régionale, le MR et les Engagés avancent une révision fondamentale des droits de succession. Ceux-ci seront drastiquement réduits et perdront toute forme de progressivité. Ces mesures interrogent directement le sens de la propriété et de sa transmission.

Au 18ème siècle, Rousseau écrivait: « *Le premier qui ayant enclos un terrain s'avisait de dire, ceci est à moi, et trouva des gens assez simples pour le croire, fut le vrai fondateur de la société civile. Que de crimes, de guerres, de meurtres, que de misères et d'horreurs n'eût point épargnés au genre humain celui qui, arrachant les pieux et comblant le fossé, eût crié à ses semblables : gardez-vous d'écouter cet imposteur, vous êtes perdus si vous oubliez que les fruits sont à tous et que la terre n'est à personne.* »

A contrario, avec la modernité libérale, la propriété est devenue un droit naturel de l'individu. La propriété privée a été sacralisée par la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen et le droit de propriété est dès lors considéré comme l'élément essentiel du droit civil. Ce concept libéral de pleine propriété privée implique que le propriétaire dispose du contrôle le plus absolu sur ce qui lui appartient. Il lui est possible de tout faire – usus, fructus, abusus - avec ses biens et ce sans interférence extérieure. Le propriétaire transmet librement son patrimoine à ses successeurs et l'intervention de l'Etat est strictement limitée.

En réalité, pour penser l'héritage, on peut prendre deux points de vue très différents : celui du propriétaire, celui des nouveaux venus. On comprend que le propriétaire ait envie de garder, de transmettre à sa descendance ce qu'il a passé sa vie à accumuler. Mais en termes de justice distributive, il faut prendre le point de vue des nouveaux venus et s'intéresser plutôt aux inégalités dans les dotations initiales créées par l'héritage. En France, en 1970, la fortune héritée représentait 30% du patrimoine des Français. En 2020, elle représente 60% de ce patrimoine. On comprend à quel point l'héritage trop peu régulé est le principal facteur d'inégalité sociale.

Et pourtant, rien ne s'oppose moralement au fait d'admettre que la distribution patrimoniale soit fondée sur des règles d'équité qui en assurent la légitimité. C'est ce principe moral et politique qui a servi de base à la théorie de la justice de John Rawls (Le principe d'égalité des chances). L'idée de base est simple : la société est juste si et seulement si les situations respectives des individus les uns par rapport aux autres ne sont pas affectées par le hasard, la chance. Or, on ne peut pas nier que, dans une société de libre héritage, c'est le hasard, plus que le mérite, qui préside à la distribution globale des avantages et des désavantages.

Ne devrait-on pas faire de tous les nouveaux nés les cohéritiers de la société tout entière afin de corriger autant que possible des inégalités qui ne reposent sur aucune raison justifiable ? Le cas de l'héritage, qui crée des disparités de dotation à la naissance, peut être pris comme le modèle-type des facteurs de chance qui influent positivement ou négativement sur les trajectoires sociales des personnes.

L'économiste Thomas Piketty défend l'octroi d'une dotation universelle en capital à chaque jeune adulte. Aujourd'hui, dit-il, la diffusion restreinte de la propriété implique que les 50% les plus pauvres ont des possibilités limitées de participation à la vie économique, et en particulier à la création d'entreprises. La façon la plus logique de procéder serait de mettre en place un système de dotation en capital versée à chaque jeune adulte (par exemple à l'âge de 25 ans) et financée par un impôt important et progressif sur la propriété privée et sa transmission.

La réduction des droits de succession et le retrait de toute progressivité qui figurent dans la DPR appartiennent clairement à un projet d'une droite libérale décomplexée.

Bernard Kerger
Président du MOC Luxembourg

P. 1

Éditorial

P. 2-3

En bref dans nos organisations

P. 4-5

Faisons connaissance avec...

Rita Stilmant,
Directrice de Lire et
Écrire Luxembourg

P. 6-7-8

Dossier :
DPR - DPC : le
nouveau tournant
néolibéral.

EN BREF DANS NOS ORGANISATIONS

ATELIER DE VIE FÉMININE

DÉCRYPTAGE DES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

« Ensemble, prenons un temps pour décortiquer, analyser et mieux comprendre les mécanismes des violences masculines ».

Ces ateliers visent à mieux comprendre et à se renforcer face aux mécanismes de violences faites aux femmes. Chaque atelier

abordera une thématique spécifique liée aux violences faites aux femmes. Toute femme, victime ou non, est la bienvenue pour partager, échanger ou simplement si vous voulez en apprendre plus.

Ce projet est soutenu par le Plan de Cohésion Sociale de Bertrix.



vie féminine

INFOS ET INSCRIPTIONS

Gaëlle Loupe

✉ antenne-centre-ardenne@viefeminine.be

☎ 0478/79.45.01

BABY SERVICE — DEVENIR ACCUEILLANT·E D'ENFANTS

ACCUEILLANT·E D'ENFANTS À DOMICILE EST UN JOB POUR VOUS !

Le Baby-Service a rejoint la campagne de promotion de la Coségé (coordination des services d'accueil d'enfants de la FWB) soutenue par la FSMI (Vie Féminine) qui vise à augmenter la visibilité du métier d'accueillante d'enfants à domicile et le recrutement de nouvel·le·s accueillant·e·s.

Ces professionnel·le·s accueillent à leur domicile des enfants âgés de quelques mois à 3 ans.



devenir-accueillant.be



Ils ont pour mission de favoriser le développement et l'épanouissement des jeunes enfants et permettre aux familles de faire face à leurs obligations professionnelles et personnelles.

PLUS D'INFOS ?

Baby-Service
Rue des Déportés, 41
6700 Arlon

✉ direction@baby-service.be

☎ 0470/48.18.04



MANIFESTATION FRONT COMMUN POUR LE SECTEUR NON MARCHAND

RETOUR SUR LA MANIF EN FRONT COMMUN DU 7 NOVEMBRE

Le jeudi 7 novembre, nous étions 35.000 dans les rues de Bruxelles à exiger des moyens humains et financiers pour le secteur non marchand.

Pour des conditions de travail dignes et du respect pour les travailleurs et travailleuses à bout de souffle, pour préserver des services de qualité, pour nous toutes et tous au final... Nous avons tellement besoin d'eux.elles.

Les enjeux du secteur non marchand sont cruciaux pour la population pour l'attractivité des métiers et pour la « tenabilité » des carrières.



LES FORMATIONS « MODE D'EMPLOI »

AUBANGE - FEMMES EN ORIENTATION 2025

Mode d'Emploi propose une nouvelle session Femmes En Orientation au Clémaraïs d'Aubange, du lundi 27 janvier 2025 au vendredi 27 juin 2025. Cette formation, destinée aux demandeuses d'emploi, leur permet de construire leur projet personnel et professionnel dans un cadre soutenant et bienveillant. Le programme inclut un bilan, une remise à niveau en français/math et informatique, des stages, des modules de gestion du stress et des émotions, communication et citoyenneté, de techniques et recherche d'emploi (...). Les objectifs sont multiples : s'orienter, reprendre confiance en soi, retrouver un rythme, renforcer ses compétences transversales et améliorer sa connaissance du marché du travail.



CLÉS POUR LA FORMATION QUALIFIANTE 2025

Notre ASBL organise une formation pour préparer les stagiaires à la reprise d'une formation qualifiante (IFAPME, promotion sociale, bachelier) et maximiser leur chance de réussite. Elle se tiendra du lundi 20 janvier 2025 au vendredi 20 juin 2025 au bureau de Mode d'Emploi (rue des déportés, 41 - 6700 Arlon). La formation est ouverte aux demandeuses d'emploi souhaitant confirmer leur projet professionnel. Nous vérifions ensemble la faisabilité du projet (conciliation vie privée/pro, mobilité, compétences...). Des modules en lien avec la reprise d'études sont prévus : techniques d'apprentissage et de mémorisation, traitement de données, compréhension et synthèse de texte, remise à niveau français/math/informatique, simulations de test d'entrée, stage de 4 semaines (...).

Compatibles congés scolaires - 2€ brut/heure
Intervention frais de déplacement et garderie



INFOS ET INSCRIPTIONS

Sarah Pintus

✉ s.pintus@modedemploiasbl.be

☎ 0495/40.40.95

CINÉ-DÉBAT « APRÈS LA PLUIE » À VIRTON

RETOUR SUR LA PLUS GRANDE CATASTROPHE ÉCOLOGIQUE DE BELGIQUE

Pour terminer l'année, le Ciep Luxembourg et le cinéma Patria de Virton, vous proposent « Après la pluie » le film documentaire de Quentin Noirfalisse et Jérémy Parotte.

En juillet 2021, des inondations déciment la vallée de la Vesdre. Trente-neuf morts et une prise de conscience : il va falloir non seulement reconstruire, mais aussi mieux construire. Mais dans une région où l'on n'est pas bien riches, reconstruire est un défi. Maria, Madeline, Paola, Audrey, LGH nous emmènent dans cette aventure complexe et cruciale.

En donnant la parole à ces acteurs du terrain, les deux réalisateurs nous offrent l'occasion de réfléchir aux enjeux derrière la catastrophe. L'aménagement du territoire autour d'une rivière restée sauvage, le développement urbanistique de la vallée, la pauvreté des quartiers les plus vulnérables : autant de questions à se poser nécessairement aujourd'hui, pour éviter de revivre l'enfer.

La projection sera suivie d'un débat en compagnie de Jérémy Parotte, co-réalisateur et Pierre Ozer, professeur en sciences e l'environnement à l'ULiège.

Jeudi 19 décembre à 20h30

Au Cinéma Patria de Virton

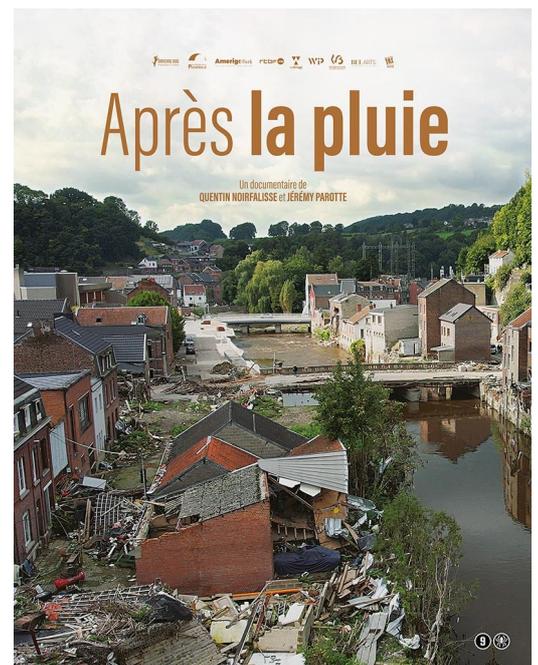
Rue des Fossés, 20

INFOS ET INSCRIPTIONS

Martin Heyde

✉ mheyde.moclux@gmail.com

☎ 063/21.87.38



FAISONS CONNAISSANCE AVEC ...

RITA STILMANT

QUEL EST TON PARCOURS PROFESSIONNEL ?

Après des études de communication à Louvain-la-Neuve, j'ai travaillé pendant quinze ans comme journaliste pour Sudpresse. Je couvrais la province de Luxembourg et, déjà à l'époque, j'étais intéressée et mobilisée par les questions sociales et politiques. Dès qu'il était possible d'évoquer ces dimensions-là, je me portais volontaire. Je connaissais donc Lire et Ecrire de l'extérieur avant d'en assurer la direction. C'est une fonction que j'assume depuis 2007 et qui nécessite beaucoup de travail d'anticipation, pour sentir comment le vent tourne en fonction de l'évolution des contextes politiques et sociaux.



Directrice de Lire et Écrire Luxembourg



QU'EST-CE QUE ÇA REPRÉSENTE LIRE ET ÉCRIRE EN PROVINCE DE LUXEMBOURG ?

Nous avons actuellement dix antennes réparties dans toute la province¹. Cela représente 31 travailleur·euse·s accompagnant des apprenant·e·s dont l'âge varie actuellement de 18 à 87 ans. Le travail se fait toujours en groupe. Nous accueillons un public belge qui n'a pas pu acquérir les savoirs fondamentaux (lecture, écriture, calcul...) via le parcours scolaire. Ces personnes ont bien souvent fait un « rejet » de l'enseignement classique. Nous privilégions donc des approches pédagogiques et méthodologiques spécifiques, dans une perspective d'émancipation propre à l'éducation permanente. Car si notre travail vise à alphabétiser ces personnes, cet apprentissage de la langue est d'abord et avant tout un outil pour soutenir les gens dans leur accès aux droits fondamentaux que sont la santé, le logement, la mobilité et, évidemment, l'accès à des formations et à un travail. C'est aussi vrai pour les personnes qui viennent d'autres pays. On les accueille à Lire et Écrire si elles n'ont aucune maîtrise des savoirs fondamentaux dans aucune langue. Dans tous les cas, quand une nouvelle personne pousse la porte, on apprend à la connaître, à comprendre pourquoi elle vient. On est aussi attentif·ive·s à lui montrer ce qu'elle a déjà acquis. Parfois, on doit travailler avec elles sur les dispositifs tels que les horaires ou la mobilité pour leur permettre de concilier l'apprentissage auprès de notre service avec leur vie familiale ou professionnelle. Par rapport à cette dernière, il y a par exemple moyen de passer par le système des congés-éducation. Les personnes viennent à Lire et écrire entre 3 et 24 heures par semaine.

QUELS SONT D'APRÈS TOI LES GRANDES ÉVOLUTIONS, LES GRANDS ENJEUX DU SECTEUR DE L'ALPHABÉTISATION ?

Je constate que les situations des personnes précaires sont de plus en plus complexes, de plus en plus aigües. Ces personnes multiplient les difficultés liées au logement, à la santé, à la mobilité, etc. Ça s'est encore accentué avec la numérisation et le covid qui l'a amplifiée. Ça éloigne encore plus nos publics de leurs droits fondamentaux, eux qui se retrouvent confrontés à un monde qu'ils maîtrisent de moins en moins. Face à ce sentiment d'insécurité, toute démarche est vécue comme une prise de risques. Ça a amené une mutation partielle de nos métiers avec un renforcement du pôle d'accompagnement psycho-social. On n'est pas contre le numérique, mais on veut que les évolutions prennent tout le monde en compte. Via un financement européen, on organise des ateliers d'alphabétisation numérique dans différentes antennes. Et on continue l'interpellation politique sur le sujet, notamment via un groupe d'apprenant·e·s de Lire et Écrire Luxembourg, Les Agitateurs, qui revendiquent la prise en compte de tous les adultes en situation d'illettrisme.

2024 AURA ÉTÉ UNE ANNÉE IMPORTANTE SUR LE PLAN POLITIQUE AVEC CINQ SCRUTINS. QUELLES ÉTAIENT LES REVENDICATIONS DE LIRE ET ÉCRIRE ET QUELLES PERSPECTIVES ENTREVOIS-TU AU REGARD DES DÉCLARATIONS DE POLITIQUE RÉGIONALE/COMMUNAUTAIRE ET DES PREMIÈRES INFORMATIONS SUR LA NOTE DE DE WEVER ?

Parmi nos principales revendications, il y avait bien sûr le maintien des moyens pour permettre de poursuivre le travail au bénéfice des adultes illettré·e·s ou analphabètes, en matière d'insertion



Lire et Ecrire Luxembourg se mobilise : apprenants, travailleurs et administrateurs ont massivement dénoncé les difficultés qu'engendrent la restriction des horaires des guichets de gare ainsi que la fermeture de la majorité d'entre eux en province de Luxembourg

socioprofessionnelle, d'action sociale et d'éducation permanente. Nous nous revendiquons d'une alphabétisation populaire, qui vise l'émancipation de nos publics. On veut aussi des garanties pour un accès équitable aux droits essentiels, notamment pour des personnes qui travaillent déjà, mais pour qui venir chez nous est fondamental. Pour le moment, au vu des prises de parole du Ministre

de l'Emploi et de la Formation, on a pas mal de questionnements par rapport aux CISP et à l'alphabétisation. Il y a des éléments qui nous appellent à être vigilant-e-s, parce qu'il y a un risque d'asphyxier l'associatif en mettant en place des canevas et des critères d'évaluation non réalistes et inadéquats. Aujourd'hui, le seul indicateur de résultats visibilisé par la nouvelle majorité, c'est l'emploi. On prépare un argumentaire pour permettre une lecture plus complexe et donc plus correcte des parcours d'apprentissage. Les adultes poussant la porte de Lire et Écrire sont bien conscient-e-s que l'emploi est la colonne vertébrale de la démarche d'émancipation. Mais l'enjeu c'est comment est-ce qu'on permet à ces personnes de consacrer du temps au renforcement des compétences indispensables à l'emploi ? Demain, est-ce que ces publics volontaires auront toujours accès à des formations menant vers un travail ? Il y a dans les centres d'insertion socio-professionnelles (CISP) une expertise qu'on ne retrouve pas dans le privé. Il faut aussi se pencher sur le fait que la responsabilité du nonaccès à l'emploi n'est pas uniquement imputable aux personnes qui recherchent un travail. Souvent, l'organisation du travail ne permet pas à ces publics d'avoir accès à l'emploi. Quels critères, quels modes de recrutement sont mis en place pour que l'emploi « veuille bien » de nos publics ? Pour ce qui est du niveau de la politique locale, on a le soutien de plusieurs communes de la province notamment via les Plans de cohésion sociale (PCS) qui sont un levier très intéressant pour les pouvoirs locaux qui veulent faire de l'alphabétisation une priorité.

« RITA REMET LE PRIX... »

• DU LIVRE MARQUANT :

« Vers l'aube. Journal d'un philosophe à Buchenwald » de Léopold Flam

Cette lecture fait suite à une visite de l'exposition à la caserne Dossin à Malines. Personnellement, j'ai été bousculée par les événements de 1994 au Rwanda. Depuis, je cherche à comprendre : Comment est-ce que des belligérants se sentent autorisés à tuer en masse des populations civiles, quels sont les processus de déshumanisation ? Je me pose aussi cette question par rapport à ce qui se passe à Gaza.

• DU FILM MARQUANT :

« The Zone of Interest » de Jonathan Glazer, 2023

Je vais peu au cinéma, mais j'ai été marquée par ce film qui évoque la vie du commandant d'Auschwitz et sa famille en marge du camp d'extermination. Ça fait énormément réfléchir sur la capacité à côtoyer l'effroyable par conviction ou idéologie. Comment naît cette capacité à faire abstraction de l'horreur qui se passe sur le pas de notre porte ?

• D'UNE RENCONTRE MARQUANTE :

Mes parents et mes grands-parents et leur histoire. La manière dont iels ont construit leur parcours de vie et les valeurs, le respect qu'iels portent et qu'iels nous ont transmis.



UNE DERNIÈRE CHOSE... IMAGINONS QUE DES LECTEUR·TRICE·S DE PERSPECTIVES APPRÉCIENT CE QUE VOUS FAITES ET SE DISENT QUI'ELS DEVIENDRAIENT BIEN BÉNÉVOLES CHEZ LIRE ET ÉCRIRE... COMMENT FAIRE ?

Ils et elles sont bienvenu-e-s, mais il faut passer par une petite formation qui a lieu tous les deux ans et par un ou deux jours en immersion dans un groupe pour confirmer le fait que ça leur convient. La prochaine formation aura lieu à l'automne 2025, mais les personnes intéressées peuvent d'ores et déjà prendre contact avec nous pour manifester leur intérêt. Pour l'instant, nous avons 11 bénévoles actif-ive-s.

Interview : Jean-François Rasschaert

DÉCLARATIONS DE POLITIQUE RÉGIONALE ET COMMUNAUTAIRE LE NOUVEAU TOURNANT NÉOLIBÉRAL

Au lendemain des élections du 9 juin, le paysage politique wallon bascule et prend une teinte bleutée. Le bleu du MR et le turquoise des Engagés forment la coalition « Azur ». Une coalition qui règnera sur la Wallonie et la Fédération Wallonie-Bruxelles pour les cinq prochaines années.

D'emblée, les présidents des partis au pouvoir évoquent des « réformes basculantes », des « ruptures » ou encore l'entrée dans une « nouvelle ère » pour la Région wallonne et la FWB. Ces déclarations viennent nourrir l'inquiétude déjà présente au sein du Mouvement Ouvrier Chrétien qui craint voir une aggravation des inégalités à travers l'application des politiques bleu-azur.

Les préoccupations du MOC et de ses organisations se confirment à la lecture des déclarations de politique régionale wallonne et communautaire (DPR et DPC) présentées par les membres de la coalition mi-juillet.

En réaction, le Mouvement Ouvrier Chrétien et ses organisations se sont concertés et ont dégagé plusieurs points de mise en garde. Les positions de chaque organisation¹ du MOC vous seront présentées avant de terminer par le décryptage du Mouvement. Certains éléments déclinés dans ce dossier ont aussi été tirés de l'intervention de Luca Ciccia (coordinateur du service d'étude de la CSC), invité de l'Observatoire politique du MOC Luxembourg, le 4 novembre 2024 lors d'une soirée consacrée à l'analyse de la DPR.

LE POINT DE VUE DES ORGANISATIONS CONSTITUTIVES

L'accord de gouvernement wallon et francophone bleu-azur recalé par la CSC

La CSC marque son inquiétude concernant l'impact budgétaire des mesures proposées par les déclarations gouvernementales (réduction de 700 millions d'impôts sans voir où se situeront les recettes potentielles). De manière générale, la transition juste et durable n'est jamais abordée et le plan de relance est recentré sur l'économique, ce qui risque de faire passer à la trappe d'autres projets. Concernant l'emploi et la formation, les aides aux entreprises sont non conditionnées et on constate une extension des flexi jobs. En termes de protection sociale, s'il y a une avancée sur l'assurance autonomie, des craintes sont perceptibles sur les allocations familiales. En enseignement, la lutte contre les inégalités scolaires et le marché scolaire semble être un combat délibérément abandonné par la nouvelle majorité avec une précarisation accrue du marché du travail enseignant (concurrence, flexibilisation, autonomie accrue des PO).

Réduction de 700 millions d'impôts sans voir où se situeront les recettes potentielles !

La gratuité et les moyens « encadrement différencié » sont remis en question et la promotion sociale semble devoir se ranger aux objectifs d'adéquation aux besoins du « marché du travail ». En mobilité, les aéroports et le grand prix de

Francorchamps bénéficient de bien plus d'attention que les ports fluviaux, les transports en commun et la mobilité partagée ou douce. Enfin, le syndicat entend suivre avec attention la réforme du Forem, de la fonction consultative et de l'AVIQ.

Des propositions qui rencontrent les revendications de la Mutualité Chrétienne

Au-delà de l'intégration du principe de « *Health in all policies* » dans la DPR à travers des analyses d'impact sur la santé de l'ensemble des politiques régionales wallonnes, la MC salue le fait que les préoccupations relatives à la santé et au bien-être de la population ne se trouvent pas uniquement dans les chapitres santé ou action sociale ainsi que la volonté de travailler au départ d'objectifs de santé publique. Dans plusieurs domaines (logement, agriculture et sport notamment), plusieurs mesures impactant positivement la santé et le bien-être sont mentionnées et le rapprochement entre les politiques de santé et environnementales (à l'exception du plan Air Climat malheureusement) est positif.

« [...] le rapprochement entre les politiques de santé et environnementales est positif. »

L'augmentation de l'offre de revalidation et de santé mentale est aussi une bonne chose.

Cependant, l'enjeu du vieillissement de la population et de la perte d'autonomie ne semble pas être pris à sa juste mesure puisqu'aucun investissement majeur dans le secteur du domicile ne semble prévu à court terme et de nombreuses inconnues subsistent quant aux contours d'une future assurance autonomie.

La MC observe également avec beaucoup de prudence l'ouverture du secteur des maisons de repos aux acteurs privés commerciaux ainsi que les mesures prises pour lutter contre la pénurie de personnel d'aide et de soins qui ne fait pas à ce stade l'objet d'une stratégie transversale.

Décryptage de Vie Féminine : les femmes au second plan

Pour Vie Féminine, on ne retrouve aucune analyse systématique



7 novembre 2024 - Manifestation en front commun à Bruxelles.
Solidarité avec les services publics et le non-marchand.

des impacts différenciés sur les hommes et les femmes (gender mainstreaming) dans les déclarations gouvernementales. Une observation qui révèle un traitement familiariste des questions de genre et l'absence d'une perspective intersectionnelle pour analyser les inégalités. Le rejet de l'utilisation de l'écriture inclusive dans les textes officiels est aussi un très mauvais signal. La rhétorique du féminisme est mobilisée dans certaines mesures mais les questions cruciales de l'égalité de genre sont reléguées au second plan.

Aucune analyse systématique des impacts différenciés sur les hommes et les femmes.

Ainsi, en matière de lutte contre les violences faites aux femmes, le gouvernement wallon ne propose pas de mesures concrètes pour améliorer l'accueil des victimes, ni pour augmenter le nombre de places d'accueil disponibles. L'absence de mention du terme « féminicide » est également marquante. Dans le secteur des soins, le gouvernement reste silencieux sur les mesures nécessaires à entreprendre et dans le domaine de l'accueil de la petite enfance, face à la pénurie, le gouvernement de la FWB propose d'assouplir la formation et d'accepter des travailleuses moins qualifiées, ce qui risque de dégrader la qualité de l'accueil. Cependant, la protection des enfants victimes de violences est davantage développée et l'Accueil Temps Libre est reconnu comme un troisième lieu de vie de l'enfant. Plus globalement, en réduisant les dépenses publiques sous prétexte d'efficacité et de « responsabilité » dans toute une série de secteurs, les gouvernements ignorent, selon VF, les réalités des femmes et des populations les plus précaires.

Ainsi, en matière de lutte contre les violences faites aux femmes, le gouvernement wallon ne propose pas de mesures concrètes pour améliorer l'accueil des

Les Equipes Populaires, inquiètes pour l'accès au logement

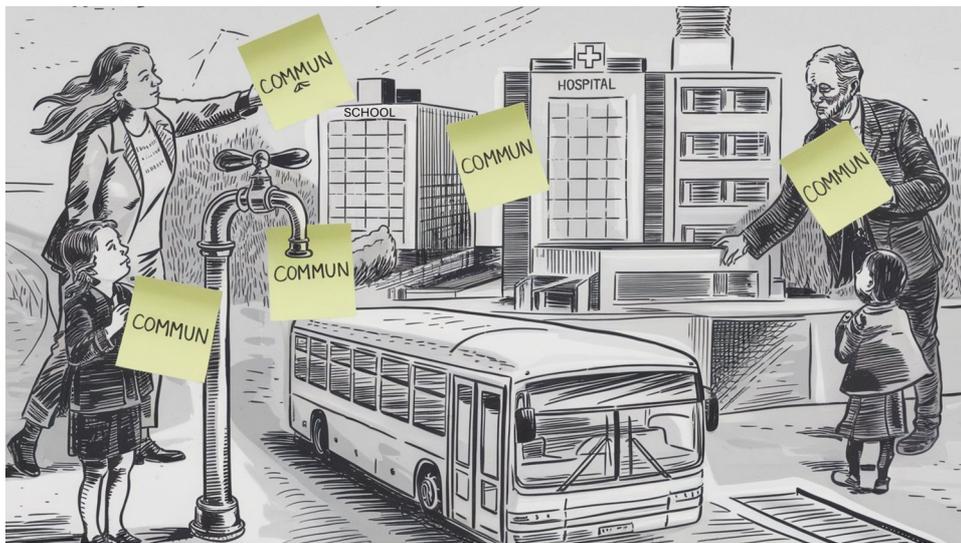
Les Equipes Populaires mettent en avant quelques points d'attention complémentaires, comme la potentielle remise en question de la justice de paix dans la DPR. Concernant la thématique du logement, le fait de ne pas lier la rénovation par quartier à des mesures non spéculatives est un mauvais signal. De même, lier l'accès à un logement social à une insertion socio professionnelle ainsi que la limitation du contrat dans le temps sont des motifs d'inquiétude, le risque étant aussi de constater une augmentation du loyer dans les logements sociaux.

LE MOC EN OPPOSITION CONSTRUCTIVE

Dans son plaidoyer, le MOC rappelait l'importance d'avoir un « État visionnaire, régulateur, préventif et protecteur » en vue des enjeux futurs. Pour le Mouvement, « nous sommes toutes et tous en charge de préparer et de réaliser l'avenir, d'en montrer le chemin concret et de mener conjointement une action collective dans ce sens ». Nous précisons attendre des partis politiques et de leurs représentant-es « qu'ils proposent leur vision sociétale et la manière dont ils estiment pouvoir anticiper les défis dans ce cadre ».

À l'aune des enjeux transversaux identifiés par le MOC que sont la démocratie, l'écologie et la dimension internationale, les DPC/DPR sont jugées particulièrement décevantes. En voici une brève analyse :

En premier lieu, à la lecture de ces projets gouvernementaux, nous constatons la présence de nombreuses déclarations d'intentions avec finalement peu de précisions sur le chemin pour y parvenir. Qu'en sera-t-il par exemple de la suppression des provinces ? Le flou demeure sur de nombreux aspects de ces accords.



© « Des services publics inclusifs par les communs » de POUR - pour.press

La méthode choisie par la coalition « Azur » est très claire : la simplification administrative, la rationalisation des structures et l'évaluation des politiques menées (plus particulièrement celles qui relèvent du champ social) ainsi que le renforcement de la compétitivité et de la concurrence avec le privé pour les acteurs publics ou associatifs. À ce sujet, nous constatons déjà des attaques contre le service public : soutien aux initiatives privées et partenariats public/privé, mise en cause de la RTBF, ...

En parcourant les déclarations de politique, nous nous heurtons à un discours de type « novlangue ». En effet, toutes les nuances d'un discours semblent avoir été effacées pour ne laisser place qu'à un choix de type binaire, en éliminant toute réflexion sur la complexité d'un problème. Au cours de son analyse lors de la soirée « Déclaration de politique régionale : quel regard du MOC ? », Luca Ciccia relevait aussi toute une série de mesures symboliques à vocation d'instrumentalisation du débat public (jeunes délinquant, chômeurs, profiteurs, ...). Le style de rédaction des déclarations met constamment en opposition différents groupes d'individus (statutaires et contractuels, chômeurs et travailleurs, logés sociaux sans emploi et travailleurs précaires, ...).

Concernant le budget, la ligne dessinée avec la « règle d'or » est celle d'une austérité particulièrement importante pour les services publics régionaux et communautaires. La coalition évoque un plan sur 10 ans. Alors, qu'en est-il des élections de 2029 ?

LA RATIONALITÉ ÉCONOMIQUE L'EMPORTE

Le MOC tient aussi à mettre en garde sur la remise en cause de droits sociaux acquis, dans une perspective économique et d'exclusion. Les potentielles atteintes au logement social, au chômage, aux places en crèches, aux allocations familiales ou encore aux aides à la promotion de l'emploi sont au cœur des

préoccupations du mouvement. La vision de l'Etat mise en avant dans ces déclarations fait surgir l'accentuation des divisions entre un-e citoyen-ne moyen-ne qui « réussit » et les « autres », avec un risque de marchandisation accrue et d'individualisation des risques pour les personnes.

La lutte pour plus d'égalité n'est clairement pas la priorité des gouvernements. Les accords sont peu prolixes sur la question de l'émancipation, à moins qu'elle ne soit individuelle et liée à une réussite purement quantifiable.

Enfin, nous regrettons le peu de considération apportée à la thématique pourtant cruciale de l'écologie. En comparaison avec la place inouïe consacrée aux enjeux de la digitalisation et de l'IA sur le seul focus d'économie pour le service public et de développement économique. La DPR témoigne d'un manque d'anticipation sur les enjeux

systémiques comme le climat (mais aussi le vieillissement de la population), soit une forme de déni du réel acquittée une nouvelle fois par des impératifs de compétitivité économique.

En conclusion, rares sont les revendications du MOC qui se retrouvent dans les accords gouvernementaux. Le constat est plus sévère en région wallonne qu'en Fédération Wallonie-Bruxelles. De manière générale, les accords analysés ici sont en opposition avec la vision sociétale du mouvement. Les préoccupations générées par le séisme néolibéral sont nombreuses. L'austérité sur le compte du service public et collectif s'annonce désastreuse. L'application d'une telle politique budgétaire entraînera inévitablement des répercussions sociales et creusera davantage des inégalités déjà bien présentes.

DE QUOI RELATIVISER ?

Lors de son intervention à Arlon, Luca Ciccia nous confiait que les DPR-DPC ne sont in fine mises en oeuvre pour pas bien plus du tiers. En effet, l'actualité préside et d'autres événements inattendus viennent perturber la gestion et la mise en application des politiques.

LE MOC, FORCE DE « CONTRE-PROPOSITION »

De sorte à limiter les impacts négatifs de ces réformes qui nous guettent, le MOC se doit d'être « force de contre-proposition » en apportant des alternatives crédibles et ambitieuses.

Pour y parvenir, le MOC et ses organisations entendent construire une opposition intelligente et proactive, combinant mobilisation sociale et dialogue constructif tout en promouvant une vision alternative pour une Wallonie et FWB plus juste et solidaire.